

## **Atelier regional ENI SEIS II Sud Regional Cluster eau H2020**

**9-10 juillet 2019**

**Hotel de Region, Marseille, France**

### **Note d'information**

***Cette note est divisée en 3 parties:***

- 1. Les sections I et II fournissent des informations sur les objectifs et la structure de l'atelier.***
- 2. Les sections III - V fournissent des informations sur le contexte politique ayant conduit à la préparation de la deuxième évaluation H2020.***
- 3. Les sections VI à VII fournissent des orientations sur les interventions prévues dans les pays.***

### **I Objectifs de l'atelier**

Conformément au plan d'action du mécanisme de soutien d'ENI SEIS II South et à l'évaluation régionale de l'Initiative H2020 de l'Union pour la Méditerranée pour une Méditerranée plus propre, cette réunion a pour objectifs:

- d'examiner et fournir des orientations sur l'évaluation des indicateurs du cluster eau H2020 / PAN au niveau national et régional; et
- de progresser dans l'évaluation thématique globale de la thématique eau du rapport d'évaluation fondé sur les indicateurs d'H2020

### **II Structure de l'atelier**

L'ordre du jour de l'atelier (une journée et demie) se compose de séances de groupe informatives et interactives. Les séances de groupe fourniront aux experts thématiques la possibilité de discuter et de contribuer à l'élaboration d'indicateurs eau, de participer à la préparation du rapport d'évaluation basé sur les indicateurs d'H2020 et de renforcer les capacités d'utilisation d'évaluations basées sur des indicateurs pour éclairer les politiques nationales. Les interventions dans les pays permettront de partager les expériences et de fournir des informations sur des études de cas.

### **III Contexte**

Lors du 10ème anniversaire du sommet euro-méditerranéen à Barcelone en 2005, les pays euro-méditerranéens ont convenu d'intensifier leurs efforts pour réduire de manière substantielle la pollution de la Méditerranée d'ici 2020. Les ministres ont renouvelé leurs engagements lors de la première réunion ministérielle de l'UpM sur l'environnement et le changement climatique, le 13 mai 2014 à Athènes, au cours de laquelle la deuxième phase (2015-2020) de l'initiative Horizon 2020 a été approuvée. Cette initiative s'attaque aux principales sources de pollution de la mer Méditerranée, à savoir les déchets municipaux, les eaux usées urbaines et la pollution industrielle. Parallèlement, les parties contractantes à la Convention de Barcelone se sont engagées à mettre à jour leurs programmes d'action nationaux (PAN), qui ont été approuvés par la COP19 (Athènes, février 2016). Les PAN actualisés identifient et hiérarchisent les actions spécifiques urgentes à prendre en compte lors de la mise en œuvre du programme de travail Horizon 2020 (2015-2020).



## IV Indicateurs Horizon 2020

Un mécanisme d'examen a été mis au point pour suivre les progrès de la mise en œuvre de l'initiative H2020, notamment grâce à des systèmes appropriés de partage d'informations facilement accessibles à tous les partenaires méditerranéens. Le groupe d'examen et de suivi d'H2020, avec le soutien du mécanisme d'appui d'ENI SEIS II South, est en train de mettre au point un processus cohérent de reporting basé sur des indicateurs pour H2020, qui améliore les connaissances sur l'environnement méditerranéen et soutient la préparation de l'état de la Méditerranée rapport sur l'environnement côtier.

Les activités relevant du mécanisme de soutien d'ENI SEIS II South sont regroupées dans les trois groupes thématiques suivants et dans un ensemble de questions transversales:

- Déchets - déchets municipaux et industriels, y compris les déchets domestiques et dangereux
- Eau - eaux intérieures, côtières et marines, y compris les eaux douces et les eaux usées
- Émissions industrielles - émissions dans l'air, dans l'eau et dans le sol. Polluants et paramètres conformes aux exigences de la Convention de Barcelone et de H2020
- Questions transversales - liens avec les évolutions dans les domaines du changement climatique (activités d'adaptation et d'atténuation), de la consommation et de la production durables, des objectifs de développement durable (ODD), de la comptabilité environnementale.

En 2017 et 2018, l'ensemble d'indicateurs H2020 a été révisé dans le cadre du projet ENI SEIS II South. Un exercice de cartographie des indicateurs régionaux actuels par rapport aux différentes politiques et à leurs exigences en matière de rapports a été réalisé, précisant le lien entre les indicateurs H2020 et les autres processus régionaux. Assurer l'alignement des indicateurs d'H2020 sur les autres processus d'évaluation en cours en Méditerranée était primordial pour réviser le cadre d'évaluation d'H2020 (2015-2020), non seulement pour soutenir une évaluation intégrée, mais également pour réduire la charge de reporting des pays et optimiser l'utilisation des données à des fins différentes.

Les indicateurs H2020 révisés pour la 2e phase résultent d'un processus participatif et d'une révision approfondie qui a débuté avec le premier atelier sur les indicateurs, tenu à Copenhague en mai 2017. À la suite de consultations ultérieures avec les pays, la liste finale des indicateurs et leurs spécifications méthodologiques ont été approuvées au cours de la réunion. Le deuxième atelier sur les indicateurs, tenu à Athènes en avril 2018. La liste finale des indicateurs EAU H2020 (Ind. 3.1 à 5.2) est présentée ci-dessous. Des dictionnaires de données, des fiches de spécification d'indicateurs et des directives pour les évaluations d'indicateurs ont été élaborés pour chaque indicateur EAU en 2017-2018.

Table 1: Liste d'indicateurs eau H2020/PAN

INDICATEURS	SOUS-INDICATEURS
<b>IND 3. Accès à un système d'assainissement</b>	3.1 Part de la population totale, urbaine et rurale ayant accès à un système d'assainissement amélioré (ISS)
	3.2 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés de manière sûre (SMSS)
<b>IND 4. Gestion des eaux usées municipales</b>	4.1 Eaux usées municipales collectées et eaux usées traitées
	4.2 Utilisation directe des eaux usées municipales traitées
	4.3 Rejet de nutriments des eaux usées municipales
<b>IND 5. Qualité des eaux côtières et marines</b>	5.1 Concentrations de nutriments dans les eaux de transition, côtières et marines
	5.2 Qualité des eaux de baignade



## V Vers le 2e rapport d'évaluation basé sur les indicateurs du programme Horizon 2020

L'évaluation basée sur des indicateurs « Rapport Horizon 2020 sur la Méditerranée - Vers des systèmes d'informations environnementaux partagés », publiée en 2014 à la fin de la phase 1 de l'initiative Horizon 2020, met en évidence les conclusions suivantes pour le domaine prioritaire EAU:

- L'assainissement s'est régulièrement amélioré dans la région au cours de la dernière décennie. Entre 2003 et 2011, la proportion de la population ayant accès à l'assainissement est passée de 87,5% à 92%. Il y a encore 17,6 millions de personnes sans assainissement dans la région, un tiers d'entre elles vivant en zones urbaines.
- Il existe un grand potentiel de réutilisation des eaux usées dans la région. À l'heure actuelle, environ 1% seulement des eaux usées sont réutilisées. Il est donc possible de mieux utiliser cette ressource au lieu de la rejeter à la mer.

Le deuxième rapport d'évaluation basé sur les indicateurs H2020, prévu pour fin 2019, comportera trois produits principaux (Fig. 1):

1. Fiches d'information sur les indicateurs nationaux (factsheets): rapports élaborés par les pays de l'IEV Sud avec le soutien de l'assistance technique fournie dans le cadre des accords de financement à petite échelle (SSFA), décrivant leur situation nationale en ce qui concerne les indicateurs H2020, conformément à l'indicateur Fiches techniques et conseils sur l'évaluation des indicateurs;
2. Évaluation régionale intégrée: une évaluation intégrée à l'échelle du bassin couvrant les trois domaines prioritaires de H2020 et les progrès accomplis dans la réduction des principales sources de pollution, en particulier sur la contribution de l'Initiative H2020 à ces réalisations;
3. Rapport de synthèse: comprenant des infographies avec les messages clés de l'évaluation régionale, les réalisations, les enseignements tirés et les principales recommandations.



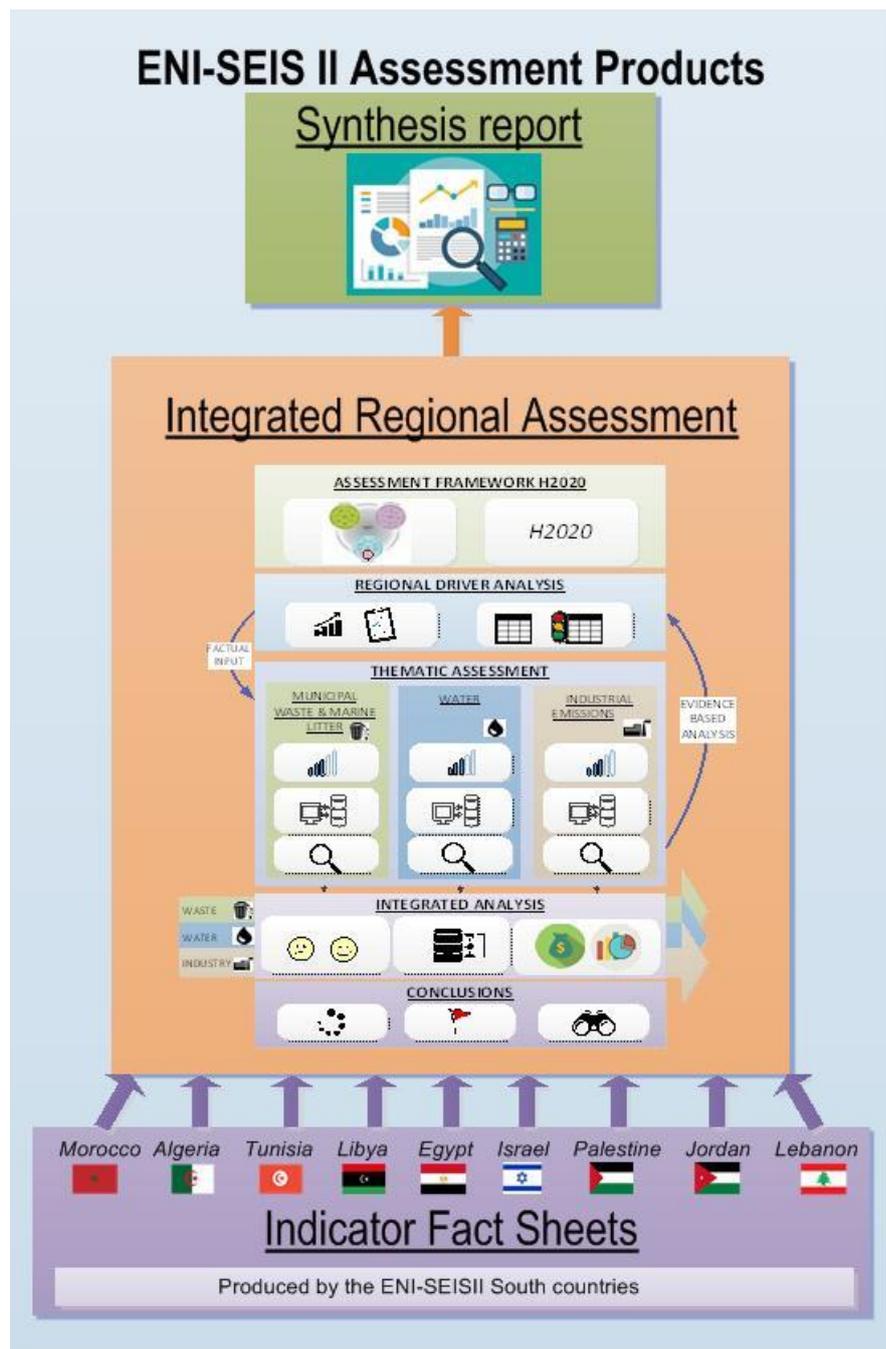


Figure 1: Les différents produits de l'évaluation H2020



En 2017-2018, le cadre d'évaluation H2020 a été révisé de manière à compléter les initiatives régionales en cours et à apporter la plus grande valeur ajoutée à la région méditerranéenne et à ses pays. La deuxième évaluation H2020 est basée sur une approche intégrée couvrant les trois sources de pollution prioritaires de la mer Méditerranée (déchets, EAU et émissions industrielles) et à tous les niveaux du cadre Pilotes-Pression-État-Impact-Réponses (DPSIR) (Fig. 2). Plutôt que de se focaliser principalement sur la description du problème, l'évaluation mettra en évidence les progrès accomplis en matière de lutte contre la pollution par ces sources clés, à savoir ce qui a été réalisé (par exemple, par le biais de politiques, d'investissements H2020 et de la coopération), et comment cela pourrait éventuellement être reflété par les indicateurs H2020. Ensemble, à travers la chaîne "pression-état-impact". L'évaluation vise à mettre l'accent sur les solutions et les meilleures pratiques.

1. L'évaluation sera introduite par un chapitre sur le cadre d'évaluation H2020, où les trois piliers d'H2020 seront brièvement expliqués. En outre, le concept de gestion par écosystème (EBM) et son importance pour une approche holistique du système seront introduits. La portée de SEIS II et les limites de la définition de la pollution, en tant que petite composante de la gestion écosystémique, seront clarifiées.
2. Le deuxième chapitre de l'évaluation est une analyse des facteurs régionaux à l'origine des pressions exercées par la pollution. Les tendances socio-économiques et les politiques régionales seront discutées et analysées à la lumière de l'évaluation thématique sur les progrès accomplis en matière de lutte contre les pressions de la pollution pour les trois composantes de la pollution.
3. Le troisième chapitre est l'évaluation thématique qui évaluera en parallèle les déchets municipaux et les déchets marins, les eaux et les émissions industrielles. Dans ce chapitre, les tendances des indicateurs, les progrès en matière de données et d'informations dans la région et les incertitudes liées aux indicateurs, ainsi qu'une explication des résultats à la lumière des réponses et des facteurs, seront fournies.

Le développement de l'évaluation H2020 complétera et intégrera d'autres évaluations régionales, telles que le rapport sur l'état de l'environnement et du développement (SoED), actuellement en préparation et devant être publié en 2019, et le rapport sur l'état de la qualité de la mer Méditerranée (2017). 2023) sur la base de 11 objectifs écologiques liés à l'état et aux impacts. Le SoED ainsi que la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) sous-jacente et le Programme intégré de surveillance et d'évaluation / Approche par écosystème (IMAP / EcAp) contribuant au cycle de QSR peuvent bénéficier et contribuer de manière réciproque à l'évaluation H2020.

L'évaluation basée sur les indicateurs de l'EAU sera directement liée à l'évaluation à mi-parcours des plans d'action nationaux et des plans régionaux existants, en particulier du Plan régional de réduction de la DBO5 provenant des eaux usées urbaines. Conformément aux décisions correspondantes de la COP et à l'Initiative H2020, le chapitre thématique EAU de l'évaluation H2020 vise à fournir des analyses factuelles basées sur tous les indicateurs H2020 / NAP pertinents, contenant des données et se concentrant sur les pressions, les facteurs et les réponses. L'ensemble mis à jour d'indicateurs H2020 / PAN donnera des informations sur les mesures d'investissement nécessaires pour réduire les impacts sur le milieu marin méditerranéen, ce qui constituera à son tour une source d'informations précieuse pour la mise à jour des conclusions de l'évaluation du plan régional.



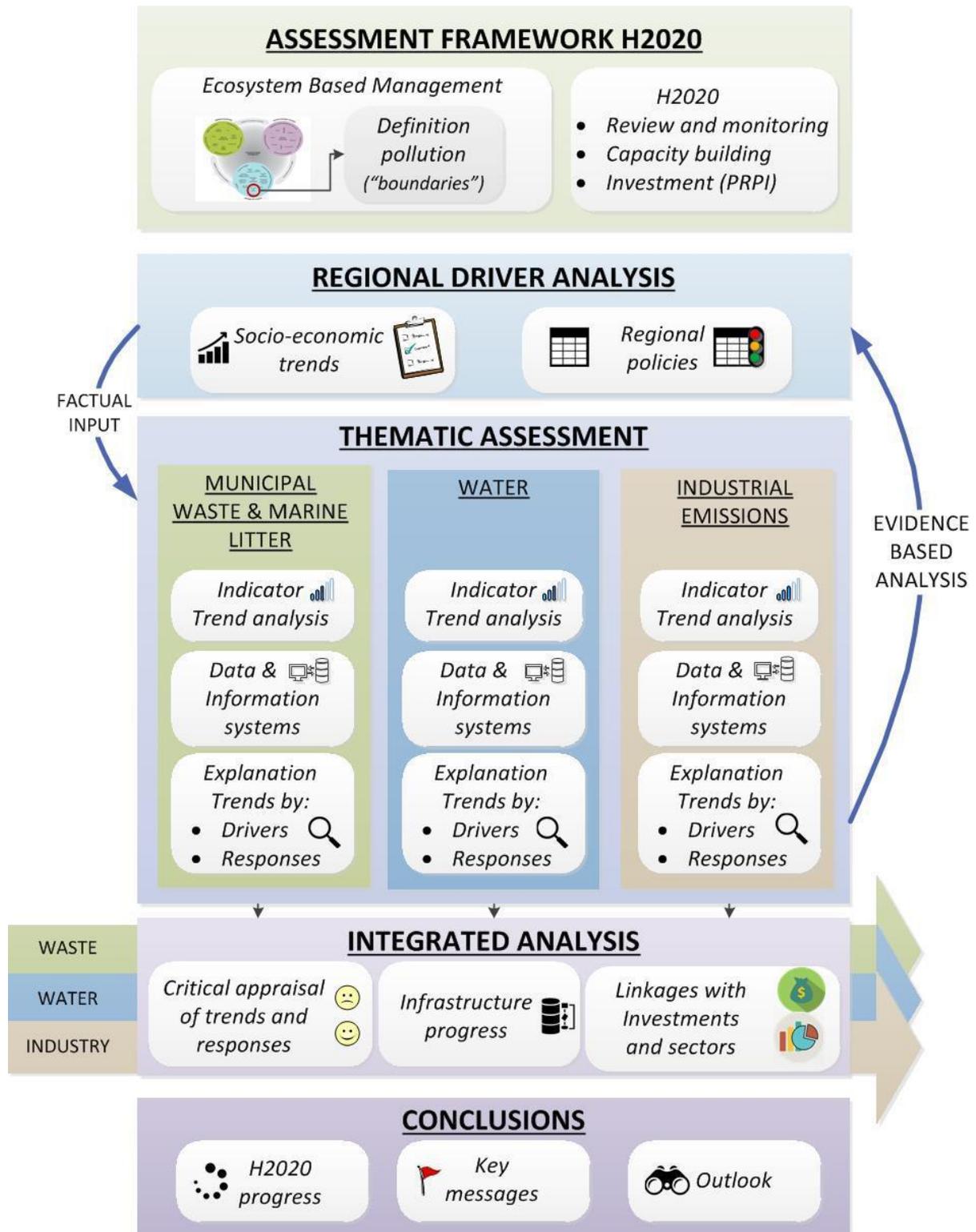


Figure 2 :représentation schématique des différents composantes de l'évaluation H2020



## VI Orientations générales sur les interventions de la part des pays

Les représentants des pays sont invités à réfléchir aux questions suivantes, en préparation de l'atelier et en tant que contribution aux sessions 2, 4 et 5 de l'ordre du jour, en tenant compte de la perspective nationale et de la contribution des activités nationales à la lumière de l'évaluation régionale.

### 1. Quel est le paysage national des données et quelles sont les principales améliorations apportées aux systèmes d'information nationaux (et régionaux)? (Infrastructure)

- i. Les pays surveillent-ils la question? Comment se présente le paysage en termes de disponibilité des données (à la fois en termes de suivi / mesures scientifiques et de production de statistiques sur l'environnement)?
- ii. Quelles sont les principales lacunes et incertitudes de données qui persistent?
- iii. Quelles sont les principales lacunes et difficultés rencontrées dans la définition des indicateurs EAU (première étape d'une évaluation - voir le point 3. Ci-dessous)?

### 2. Comment les tendances identifiées sont-elles liées aux secteurs dominants? (Pilotes)

- i. Quels sont les principaux moteurs du changement dans les secteurs économiques?
- ii. Quels sont les principaux moteurs socio-économiques et réglementaires / législatifs du changement?
- iii. Existe-t-il des solutions innovantes en faveur du changement telles que l'économie circulaire, la consommation et la production durables, l'économie bleue, des solutions de lutte contre la pollution basée sur la nature (études de cas de pays)?

### 3. Quels sont les principaux défis à relever pour développer une évaluation de la thématique EAU? (Pressions, état, impacts)

- i. Quelles sont les tendances marquantes de la thématique EAU? (Voir Tableau 1 Liste des indicateurs EAUH2020 / PAN)
- ii. Quels pourraient être les messages clés pour la thématique H2020 EAU?
- iii. Liens transversaux entre EAU et d'autres thèmes - par exemple sources terrestres telles que les émissions industrielles et les apports fluviaux, les aspects socio-économiques, les changements climatiques, le tourisme, etc.

### 4. Comment les tendances identifiées reflètent-elles les réponses nationales à la prévention de la pollution par les eaux usées (réponses)

- iv. Comment la mise en œuvre des PAN contribue-t-elle à la prévention de la pollution par les eaux usées? (Évaluation à mi-parcours des PAN)
- v. Comment les plans régionaux pertinents contribuent-ils à la prévention de la pollution par les eaux usées au niveau national?
- vi. Mesures de conformité visant à réduire et / ou éliminer les polluants générés par les eaux usées
- vii. Qu'en est-il des investissements? Des changements du cadre réglementaire / institutionnel national? Qu'en est-il des capacités nationales (scientifique / technique / juridique-administrative / informatique), de la place et du rôle de la société civile?



## VII Préparation des interventions pays

Afin de préparer les interventions pays (voir l'ordre du jour, session 4), les représentants des pays sont priés de préparer 5 à 7 diapositives (de préférence en anglais) sur le partage des expériences nationales: progrès de l'initiative H2020 et des développements du SEIS au niveau national, en mettant l'accent sur les indicateurs et l'évaluation de l'eau. 1 seule intervention par pays d'env. 10 minutes suivies d'une courte période (environ 5 minutes) de questions et réponses, est prévue. Un modèle de présentation sera fourni avant l'atelier afin de renforcer la cohérence des informations présentées par les pays afin de faciliter la compilation au niveau régional. Ce modèle suivra de près les questions sur lesquelles il est demandé de réfléchir dans la section VI.

Les présentations par pays se dérouleront par ordre alphabétique, à moins qu'un autre ordre ne soit préalablement convenu avec les présidents, à commencer par les partenaires d'ENI Sud (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Tunisie), suivis du Balkan occidental. Représentants (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro) et la Turquie. Les représentants des États membres de l'UE seront invités à compléter leurs propres expériences.

